



Appel à projets

FORGE

Video Mapping Festival

29.-31. Mai 2026

La Völklinger Hütte invite des artistes d'Allemagne, de France, de Belgique et du Luxembourg à donner vie aux installations industrielles iconiques du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO à travers l'art vidéo.

Nous recherchons des œuvres vidéo et sonores extraordinaires capables de transformer l'architecture monumentale de l'atelier de frittage, du haut-fourneau n°1 et de la salle des minerais en des univers nouveaux et inattendus. Les propositions doivent être liées au lieu et aller en profondeur : regarder derrière la surface, rendre lisibles les structures, ouvrir de nouvelles perspectives.

Les œuvres sélectionnées seront présentées du 29 au 31 mai 2026 lors du FORGE Video Mapping Festival, en plein air, sur la place des minerais. Une œuvre sera récompensée par le jury, et le public désignera également son favori pendant le festival.

Le projet FORGE contribue aux objectifs du projet Interreg GRACE, qui vise à diffuser l'éducation artistique auprès de tous les habitants de la Grande Région, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes culturellement défavorisés. C'est pourquoi les formats d'ateliers suivants sont proposés :

Ateliers co-créatifs dans lesquels des jeunes et des seniors, en tant qu'experts en la matière, collaborent avec les artistes à l'élaboration des œuvres.

Formats d'ateliers inclusifs dans lesquels, par exemple, des collages analogiques sont créés, puis numérisés ; enregistrement de bruits/échantillons vocaux de la Völklinger Hütte et des participants.

Artist Talks : les artistes participants expliquent leur concept artistique, le processus de création, le logiciel utilisé et les choix effectués en matière d'interaction entre l'image, l'architecture et le son - idéalement juste avant ou pendant la projection.

La date limite de candidature est le 18 janvier 2026 à 23h59.

Toutes les informations et les documents de candidature :

<https://voelklinger-huette.org/fr/home>

Le FORGE Video Mapping Festival s'inscrit dans le cadre du projet GRACE et se définit comme une plateforme d'expérimentation artistique, d'innovation technologique, d'action de médiation envers les publics, et d'échanges transfrontaliers.

Les partenaires du projet GRACE associés à FORGE sont la ville de Metz et son Festival international Constellations de Metz, qui fêtera ses dix ans en 2026, le tiers lieu Bliida (Metz), Rotondes (Luxembourg) et le Théâtre de Liège (Belgique). Le festival Apollon (Sarrebruck) participe également en tant que partenaire associé.



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

GRACE

<https://www.constellations-metz.fr/>

<https://www.bliida.fr/>

<https://www.rotondes.lu/>

<https://theatredeliege.be/>

<https://www.apollon-festival.de/>

1. CANDIDATURE

Informations de base pour l'élaboration du concept :

<https://voelklinger-huette.org/>

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLcMh92Yxx67uFGcRmyve30t24fAEZ7CRu>

Mode de soumission

Pour la candidature, il n'est pas nécessaire de présenter, en un premier lieu, des œuvres entièrement produites. Des projets conceptuels – comprenant un texte, des visualisations et des séquences test – sont suffisants et expressément souhaités. Après sélection, les œuvres finales seront produites entre le 3 février et le 4 mai 2026.

- Durée & contenu des œuvres :**

Les œuvres finales ne doivent pas dépasser 5 minutes. Elles doivent comporter une bande sonore et s'appuyer visuellement sur l'architecture des façades concernées. Sur le plan thématique, un lien avec la Völklinger Hütte est souhaitable.

- Base technique :**

Un plan de fond servant de matrice de travail sera mis à disposition et devra être utilisé.

- Critères d'exclusion :**

Seront exclus tous projets contenant des contenus discriminatoires, violents ou pornographiques, ainsi que toute œuvre portant atteinte aux droits de tiers – notamment les droits de la personnalité, d'auteur ou de marque.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est gratuite et s'adresse aux artistes professionnel·le·s, collectifs ou acteur·rice·s culturel·le·s d'Allemagne, de France, de Belgique et du Luxembourg.

Les dossiers doivent être envoyés avant le dimanche 18 janvier 2026 à 23h59, par e-mail.

- Documents requis :**

- Formulaire de candidature dûment rempli [voir document 1]

- Projet comprenant un concept (max. 1 500 caractères), des visualisations et des séquences test (300 DPI) adaptées aux données fournies, extrait de 60sec maximum

- 3 images du projet à des fins de communication
- Une proposition d'action de médiation
- Portfolio incluant CV, déclaration de l'artiste, résumé des expositions et performances précédentes et d'actions de médiation réalisées (en un seul fichier PDF)
- Copie d'une assurance valide pour les artistes de France et du Luxembourg
- Déclaration (droit d'auteur) remplie et signée [voir document 2]

Adresse pour candidatures et questions :

forge.videomapping@voelklinger-huette.org

Les fichiers doivent porter le nom du/de la candidat·e en préfixe (exemple : « dubois-cv.pdf »). Les vidéos peuvent être transmises via WeTransfer, Dropbox, etc.

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Extrait max 60sec à fournir pour le 18 janvier :

Video H264, 150mb/s, Audio embedded

Resolution : 7200px x 4500px

Projection finale

Les fenêtres ne sont pas obscurcies.

Définition de la matrice

7200px x 4500px

Vidéo – codecs autorisés

Conteneur : QuickTime [.mov]

Codec : Apple ProRes 422 – 8 bits

et/ou

Conteneur : QuickTime [.mov]

Codec : HAP – 8 bits

Pixels carrés, progressifs, non entrelacés.

Audio – codecs autorisés

Conteneur : WavPack [.wav]

Codec : PCM non compressé, 48 kHz – 24 bits

Niveau audio compris entre -10 et -12 LUFS

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

Outre la conformité au cahier des charges :

- la proposition doit être capable de toucher un large public ;
- elle doit se distinguer par son originalité et la qualité de sa démarche artistique ;
- la volonté d'animer une action de médiation (pour une indemnité de 90 EUR HTC par heure)
- elle doit être accessible et compréhensible pour le plus grand nombre de personnes.

Toutes les candidatures jugées recevables seront examinées par un comité de sélection. Selon le nombre de projets, le comité effectuera une présélection de maximum 10 propositions. Tou·te·s les candidat·e·s seront ensuite informé·e·s de leur sélection ou non pour la présentation au festival.

Les décisions du comité sont souveraines et sans appel. Nous vous remercions de votre compréhension. Nous vous prions de bien vouloir comprendre que les contestations ne peuvent être prises en considération.

Pour la production cinématographique sélectionnée (son compris), l'artiste ou le collectif recevra une indemnité de 2 000 EUR HTC pour la production/la finalisation de la contribution finale au festival.

5. CONDITIONS EN CAS DE PARTICIPATION AU FESTIVAL

Les œuvres sélectionnées seront présentées du 29 au 31 mai 2026 sur la place des minéraux du patrimoine mondial Völklinger Hütte et seront nominées pour le concours récompensant la meilleure contribution. Les dates des ateliers participatifs sont prévus entre le 23 et 27 février 2026 et entre le 28 et 30 mai 2026 (les durées seront déterminés avec chaque artiste en fonction de leur projet). Dans le cadre du concours, un contrat sera établi entre le patrimoine mondial Völklinger Hütte et les artistes sélectionné·e·s. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration nécessaires pour les artistes

présents sont pris en charge par le festival pour la mise en place et le test des contributions.

Les fichiers finalisés devront être remis au plus tard le lundi 4 mai 2026, accompagnés du plan de fond obligatoire et de la bande sonore intégrée et séparée au format .wav.

Le jury choisit symboliquement la meilleure contribution parmi les candidatures sélectionnées. Le public présent désignera son favori pendant le festival.

6. CALENDRIER

Vendredi 5 décembre 2025

Lancement de l'appel à candidatures

Dimanche 18 janvier 2026, 23h59

Date limite de candidature

Mardi 3 février 2026

Notification aux participant·e·s suite au jury de présélection

Du lundi 23 au vendredi 27 février 2026

Ateliers participatifs

Lundi 4 mai 2026

Date limite pour la remise des fichiers finalisés

Du mardi 26 au jeudi 28 mai 2026

Tests, réglages finaux sur place

Du jeudi 28 au samedi 30 mai

Artist Talks

Du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2026

Festival

Dimanche, le 31 mai 2026 : cérémonie officielle de remise des prix.

7. DROITS D'UTILISATION & COMMUNICATION

En participant au concours, les artistes sélectionné·e·s cèdent à la Völklinger Hütte (WVH) les droits d'utiliser leurs œuvres à des fins non commerciales de promotion et de communication.

Les artistes s'engagent à mentionner le FORGE Video Mapping Festival du patrimoine mondial Völklinger Hütte dans le cadre du projet Interreg GRACE lors de la communication autour de leur œuvre. En retour, le WVH mentionnera les noms des artistes ou des collectifs primés sur tous ses supports de communication.

L'intégrité des œuvres est garantie ; toutefois, le WVH décline toute responsabilité en cas de diffusion non autorisée par des tiers. Les projets sélectionnés seront intégrés au programme du festival et bénéficieront d'une grande visibilité sur tous les supports de l'événement.

Les crédits seront réalisés par l'équipe du FORGE Vidéo Mapping Festival sur la base des informations fournies dans le formulaire d'inscription. Merci de ne pas intégrer de crédits dans la production elle-même.

8. À PROPOS DU PATRIMOINE MONDIAL VÖLKLINGER HÜTTE

La Völklinger Hütte est le premier monument de l'ère industrielle inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Aujourd'hui, ce site exceptionnel est non seulement la seule aciéries de cette époque intégralement préservée, mais aussi un lieu unique pour des expositions, festivals et concerts internationaux.

La Völklinger Hütte reflète l'essor de l'industrialisation. Son histoire est emblématique de celle de l'Allemagne et du monde aux XIXe et XXe siècles. Mais c'est aussi un lieu du XXIe siècle : en tant que site central de l'Anthropocène — l'ère où l'activité humaine a profondément transformé l'environnement — elle offre un cadre idéal pour discuter d'un point de vue culturel et artistique des répercussions positives et négatives de cette évolution, et pour réfléchir à notre présent et notre avenir.

Contacts

Frank Krämer et Jeanette Dittmar

E-mail: forge.videomapping@voelklinger-huette.org